

**Règle budgétaire : Accès à la profession enseignante**

**Volet 2 : Élaboration de projets inédits en sciences de l'éducation**

**Date limite de dépôt des demandes : Troisième lundi d'octobre**

Le présent formulaire est destiné aux établissements universitaires offrant un parcours de formation en sciences de l'éducation qui souhaitent obtenir un soutien financier pour l'élaboration de projets inédits. Ce formulaire porte sur le volet 2 de la règle budgétaire Accès à la profession enseignante.

Les projets soumis doivent viser, en priorité, la réussite à tous les ordres en améliorant et en diversifiant l'offre de formation en enseignement. Ils doivent également contribuer à la valorisation de la profession enseignante et répondre à des enjeux actuels de l'éducation, notamment :

- le développement de nouveaux parcours différenciés de formation donnant accès à la profession à des personnes d'horizons divers;
- le développement, en partenariat avec les milieux scolaires, d'une formation continue répondant aux besoins du personnel enseignant;
- le rehaussement des compétences langagières des futures enseignantes et futurs enseignants ou des enseignantes et enseignants en exercice;
- l'insertion professionnelle en enseignement;
- l'adaptation des pratiques éducatives et pédagogiques à la diversité croissante des personnes et des besoins;
- les défis de l'enseignement en formation professionnelle et à l'éducation des adultes;
- l'amélioration de la formation pratique en enseignement;
- l'attractivité des programmes de formation pratique en enseignement;
- le soutien à la persévérance et à la réussite des étudiantes et étudiants dans les programmes de formation pratique en enseignement;
- l'intégration à l'enseignement de notions d'éducation au développement durable ou d'éducation en matière de lutte contre les changements climatiques.

De plus, les objectifs des projets doivent être atteignables à court terme. Les projets visant d'abord des objectifs de recherche ne sont pas admissibles. De même, ceux qui consistent dans la réalisation d'études de faisabilité ou d'opportunité ne sont pas admissibles; de telles études doivent avoir été faites avant le dépôt des projets.

Les établissements sont invités à remplir le présent formulaire et à le retourner à l'adresse [deru@mes.gouv.qc.ca](mailto:deru@mes.gouv.qc.ca).

### Section 1 – Renseignements généraux

La personne responsable du projet inédit en sciences de l'éducation doit s'assurer que le vice-rectorat aux affaires académiques de l'établissement appuie la demande de soutien financier et est représenté par une ou un cosignataire.

#### Établissement universitaire demandeur

##### Personne responsable du projet

Prénom :	Nom :
Fonction :	
Courriel :	Téléphone : Poste :

##### Appui du vice-rectorat aux affaires académiques (cosignataire de la demande)

Prénom :	Nom :
Fonction :	
Courriel :	Téléphone : Poste :

## Section 2 – Renseignements sur le projet inédit en sciences de l'éducation

### 2.1 Quel est le titre du projet?

Titre du projet :

### 2.2 À quelle date le projet débutera-t-il et à quelle date se terminera-t-il?

Il est recommandé que le projet démarre six mois après le dépôt de la demande pour tenir compte des délais de traitement. Par exemple, s'il répond à un appel de projets publié en octobre, le projet devrait débuter au plus tôt au mois d'avril suivant. La reddition de comptes sera exigée dans les trois mois suivant la fin du projet, lequel ne devrait pas s'échelonner sur plus d'une année.

Date de début (année-mois-jour) :

Date de fin (année-mois-jour) :

## Section 3 – Description du projet inédit en sciences de l'éducation

Veillez répondre aux questions énoncées dans la troisième section du formulaire. Il est à noter que ces questions et les commentaires qui les accompagnent traduisent les principaux critères d'évaluation des projets.

### 3.1 Quels besoins le projet vise-t-il à combler et comment ont-ils été établis?

Veillez décrire brièvement les besoins que le projet vise à combler et la manière dont ils ont été mis au jour (sondage mené auprès de la communauté étudiante, observations faites par des membres du corps professoral, orientations gouvernementales, etc.). Notez que le besoin doit être lié à l'offre de formation en enseignement.

### 3.2 Quel est l'objectif général du projet?

Veillez exposer l'objectif général du projet en décrivant les liens avec les besoins à combler ainsi qu'avec les enjeux actuels de l'éducation, notamment ceux énumérés dans l'introduction du présent formulaire (ex. : développement de nouveaux parcours différenciés de formation donnant accès à la profession à des personnes d'horizons divers, insertion professionnelle en enseignement).

## Section 3 – Description du projet inédit en sciences de l'éducation (suite)

### 3.3 Quels sont les objectifs spécifiques du projet et quelles activités seront réalisées pour les atteindre?

Veillez exposer les objectifs spécifiques du projet. Notez que ces objectifs doivent être liés à l'objectif général, réalistes et atteignables à court terme. Pour chacun de ces objectifs, veuillez décrire les activités qui seront réalisées. La description des activités doit permettre de saisir concrètement la démarche qui sera suivie pour mener à terme le projet

Objectif spécifique	Activités à réaliser
Objectif 1 :	
Objectif 2 :	
Objectif 3 :	
Objectif 4 :	
Objectif 5 :	
Objectif 6 :	

### 3.4 En quoi le projet permet-il de contribuer à la valorisation de la profession enseignante?

Le projet doit contribuer à la valorisation de la profession enseignante. Veuillez expliquer en quoi il permettra d'y concourir.

### 3.5 Quelles sont les retombées attendues du projet sur la réussite des élèves ou des étudiantes et étudiants?

Veillez exposer les retombées attendues sur la réussite des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire ou de l'éducation des adultes ou encore sur la réussite des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation à l'enseignement.

## Section 3 – Description du projet inédit en sciences de l'éducation (suite)

### 3.6 En quoi le projet est-il inédit ou novateur?

Veillez expliquer en quoi le projet est innovant sur le plan de l'offre de formation en enseignement.

### 3.7 Comment le projet sera-t-il pérennisé au-delà du soutien financier alloué par le Ministère?

Veillez expliquer comment l'établissement envisage la poursuite du projet dans le temps.

## Section 4 – Renseignements financiers

Avant de répondre aux questions de la quatrième section du formulaire, veuillez noter ce qui suit :

- Un financement annuel maximal de 1 000 000 \$ peut être accordé pour chaque projet, lequel ne devrait pas s'échelonner sur plus d'une année.
- Exceptionnellement, un projet peut être réalisé sur deux ans. Dans ce cas, le financement maximal pouvant être accordé demeure de 1 000 000 \$, mais il peut être réparti sur deux années universitaires, sous réserve de l'approbation des crédits budgétaires de l'année suivante. L'établissement doit justifier la durée du projet au point 4.2 du présent formulaire.
- Les dépenses de promotion sont permises jusqu'à concurrence de 10 % du montant total, seulement si elles sont justifiées par la nature du projet.
- Les dépenses d'entretien des terrains et des bâtiments, les dépenses d'investissement et les dépenses liées aux infrastructures ne sont pas admissibles. Les dépenses afférentes au mobilier, à l'appareillage, à l'outillage ou à des équipements des technologies de l'information et des communications (MAOTIC) sont donc exclues.

## Section 4 – Renseignements financiers (suite)

### 4.1 Quelles sont les ressources et les sommes requises pour réaliser le projet?

Pour chacun des objectifs spécifiques du projet énoncés au point 3.3 du présent formulaire, veuillez préciser l'échéance, les ressources requises et les montants associés à ces ressources. Notez que la qualité du montage financier constitue un critère d'évaluation.

Objectif spécifique	Échéance associée à chaque objectif spécifique		Ressources requises	Montants associés aux ressources, ventilés par postes budgétaires
	Date de début (année-mois-jour)	Date de fin (année-mois-jour)		
Objectif 1 :				
Objectif 2 :				
Objectif 3 :				
Objectif 4 :				
Objectif 5 :				
Objectif 6 :				
<b>Montant total associé aux ressources :</b>				
<b>Montant demandé au Ministère (voir les notes ci-dessus) :</b>				

#### Commentaires

Au besoin, utilisez cet espace pour inscrire des précisions additionnelles au sujet des objectifs, des échéances ou des ressources requises.

## Section 4 – Renseignements financiers (suite)

### 4.2 La demande de soutien financier porte-t-elle sur plus d'une année?

- Oui  
 Non

**Si oui**, veuillez en expliquer les raisons, considérant que le financement d'un projet sur deux ans est une mesure d'exception.

### 4.3 Le projet bénéficie-t-il déjà d'un soutien financier de la part du ministère de l'Enseignement supérieur ou d'un autre ministère? A-t-il fait l'objet, ou fera-t-il l'objet, d'une autre demande de financement?

- Oui  
 Non

**Si oui**, veuillez indiquer la source de financement ainsi que les sommes allouées et fournir toutes les informations nécessaires. Par exemple, si le projet constitue la suite d'un projet inédit financé par le ministère de l'Enseignement supérieur au cours des années antérieures, veuillez nommer ce projet et décrire ses liens avec le projet soumis. Le rapport final du projet inédit précédent doit avoir été transmis au Ministère et jugé conforme par ce dernier avant le dépôt de la présente demande de soutien financier.

## Section 5 – Signatures

Veuillez signer et dater le formulaire dûment rempli. Ce faisant, les personnes soussignées se portent garantes de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande de soutien financier.

Signature de la personne responsable du projet :	
Signature :	Date (année-mois-jour) :

Signature de la personne cosignataire au nom du vice-rectorat aux affaires académiques :	
Signature :	Date (année-mois-jour) :